

Clamart Habitat : les engagements du Maire

Avec la volonté d'agir en transparence et l'intention de construire un « mieux vivre ensemble », le Maire, Jean-Didier Berger, a invité les habitants à une concertation sur la requalification urbaine du quartier des 3F avec en 1^{re} étape les immeubles R26 et R27 de Clamart Habitat. Objectif : présenter les grandes lignes du projet, rassurer les habitants et proposer, à chacun, des solutions adaptées de relogement.

Al'origine, ce quartier des 3F (immeubles R26/R27) était recherché pour la modernité de son bâti, le confort des appartements et sa tranquillité. Ces dernières années, les habitants ont hélas vu leurs conditions de vie se dégrader malgré les efforts incontestables d'I3F et de Clamart Habitat : stationnement anarchique, insécurité croissante dénoncée par de nombreux locataires, bâti et espaces extérieurs méritant une requalification.

Une reconstruction progressive nécessaire

La reconstruction de tout le quartier est apparue comme la meilleure, voire la seule solution. Le Maire a en revanche assuré :

- que les locataires bénéficieront d'une aide au déménagement
- qu'un relogement à Clamart sera proposé à tous les habitants
- que suite à la reconstruction, les locataires pourront, s'ils le souhaitent, revenir dans leur quartier
- que les loyers au mètres carré seront identiques à ceux pratiqués aujourd'hui
- que les locataires pourront, s'ils le souhaitent, accéder à la propriété.

Petit à petit, et sur plusieurs années, tout le quartier sera



transformé et doté de stationnements souterrains, de commerces et de nouveaux espaces verts.

Lorsque tous les habitants seront relogés, les immeubles concernés laisseront la place à un nouvel urbanisme comprenant des logements sociaux et des logements privés pour développer la mixité sociale dans le quartier.

Aujourd'hui, au sein des immeubles R26 et R27 sur 53 logements, 11 relogements ont déjà été effectués en quelques semaines ; une quinzaine le seront d'ici à la fin de l'année. //

RELOGEMENT : LE POINT DE VUE D'UN LOCATAIRE



Joseph Kelijian fait partie des 11 premiers relogés des immeubles R26 et R27. Il a accepté de répondre à quelques questions et donné son sentiment sur le futur projet de son quartier.

Depuis quand êtes-vous relogé ?

J'ai signé le bail le 23 septembre dernier. J'ai eu tout le temps nécessaire pour pouvoir déménager et je devrais bientôt bénéficier de l'aide financière proposée par la municipalité. Elle s'élève à 2 500 € pour un cinq pièces. La mairie nous avait laissé le choix d'avoir recours à une société extérieure ou à celle choisie par la Ville avec des prix négociés ; j'ai opté pour cette dernière proposition.

C'était important pour vous d'être relogé à Clamart ?

Je suis arrivé en France en 1968 et je me suis directement installé à Clamart. Je n'ai jamais bougé depuis, c'était donc très important pour moi de rester. J'étais dans cet immeuble depuis 1995 et j'ai pu observer l'évolution du quartier et de ses habitations.

Que pensez-vous de votre nouveau logement ?

Comme promis par le Maire, Jean-Didier Berger, j'ai été relogé dans un appartement neuf, même s'il est un peu plus petit, au 116 avenue du Général de Gaulle. J'en suis très satisfait, c'est très propre et très calme.

Que pensez-vous du projet de la municipalité concernant la requalification du quartier ?

La requalification du quartier est une nécessité notamment car l'insécurité augmente sans cesse. A titre d'exemple, j'ai été cambriolé il y a un an et demi et mon véhicule fait partie des quatre voitures incendiées le soir du 14 juillet.

Retournerez-vous dans le quartier quand votre immeuble sera reconstruit ?

Tout dépend. Si nous sommes bien dans ce nouvel appartement, nous resterons.